

DÉCLARATION PRÉALABLE : CRÉATION ou REMPLACEMENT DE VELUX
(sans aménagement de combles)

- Dossier en 3 exemplaires en couleur (formulaire [CERFA n° 13703*03](#) et pièces annexes) ;
- Formulaire rempli, daté et signé
- Plan de situation du terrain (échelle au 1/ 16 000ème ou 1/ 8 000ème avec flèche du Nord)
- Extrait plan cadastral (localiser l'emplacement du projet)

- Etat actuel : photos en couleur photo en couleur de la toiture existante et plan de toiture concernée par les travaux
- Projet :
 - Plan de toiture faisant apparaître l'implantation des velux
 - Descriptif précis des velux (dimensions – matériaux – couleurs)

Liste donnée à titre d'information, veuillez vous reporter au « Bordereau des pièces à joindre » figurant dans le dossier de demande